



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12961>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 24-12961

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-6554

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SICTIAM (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25060187900043

Ville : Sophia Antipolis Cedex

Code postal : 06905

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE SERVICES DE "FACILITY MANAGEMENT" POUR LES BESOINS DU SICTIAM

Code CPV principal - Descripteur principal : 79993100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet des prestations de services de « facility management » pour les besoins du SICTIAM. La description des prestations et leurs spécifications techniques, est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les délais d'exécution des prestations sont ceux sur lesquels le titulaire s'est engagé dans son offre. La technique d'achat est un accord-cadre mono-attributaire à prix mixtes selon les prix indiqués par le titulaire dans son Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et dans son(ses) catalogue(s) de services. Le montant maximum des prestations, pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre, est de 215 000 euros hors taxes. La prestation n'est pas décomposée en lots. Le SICTIAM ne peut allouer géographiquement ou techniquement le présent accord-cadre sauf à rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, les prestations doivent nécessairement être assurées de manière homogène par un prestataire unique. La multiplication des interlocuteurs dans la gestion du futur bâtiment du SICTIAM rendrait difficile l'exécution des

prestations, notamment le pilotage, et le contrôle des prestations. La gestion globale du futur bâtiment nécessite ainsi la présence d'un interlocuteur unique. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée ferme de 12 mois.

Critères d'attribution : Les critères, sous-critères et leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC).

Section 4 - Informations rectificatives

- Modification de la date limite de remise des offres : Au lieu de : Jeudi 08 février 2024 - 17:00 Lire : Jeudi 15 février 2024 - 17:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2024